

SAINT-CYR ALUMNI

LES FORCES MORALES

PAR JEAN-BAPTISTE GARDES - PROMOTION « GÉNÉRAL VANBREMEERSCH » (2001-04)

Plus que jamais, la cohésion nationale, ou encore le « vivre ensemble », sont des enjeux qui secouent tous les pans de la société française. En la matière les Armées s'imposent naturellement comme une référence. Cédant à la facilité, certains confieraient d'ailleurs aux seules armées cette responsabilité. Pourtant l'Education nationale, la Culture, le Sport, et bien entendu le monde de l'entreprise sont aussi des piliers indispensables à la cohésion nationale.

Quelles sont donc ces forces morales cultivées dans les armées qui constituent le socle de la cohésion nationale ? Comment faire en sorte que les intérêts individuels s'effacent au bénéfice de l'objectif collectif ? Un défi pour la nation mais aussi un enjeu au sein de chaque entreprise.

Plusieurs éléments de contexte rendent encore plus essentiel de se pencher sur ce sujet.

En effet il est aujourd'hui plus aisé de s'engager sur la base de son identification à une communauté spécifique. L'appartenance à une minorité identifiée qui ne bénéficierait pas des mêmes droits ou de la même considération que le reste de la population est

un moteur puissant de l'action de nos concitoyens. A juste titre car la tolérance et la justice sont justement des forces morales essentielles à la cohésion de la nation. Mais ces intérêts spécifiques ne sauraient remplacer un ensemble de valeurs partagées par tous.

Quant aux entreprises, bousculées par les nouvelles technologies, elles sont mobilisées sur leur efficacité organisationnelle, leur rentabilité, leur transformation digitale. Autant de projets qui ne doivent pas faire oublier les fondamentaux : la fierté de travailler pour son entreprise, l'adhésion au projet de l'entreprise.

Enfin le marché de l'emploi connaît une évolution significative depuis plusieurs années : plus de mobilité, des carrières non linéaires avec changement d'entreprises, voire de métiers. Beaucoup de Français se tournent vers une activité professionnelle en indépendant, le travail à distance est généralisé. Ces mouvements rendent d'autant plus utile de se pencher sur les forces morales qui doivent contribuer à la cohésion nationale et promouvoir l'engagement citoyen, qu'il s'agisse d'une activité civile ou militaire.



« Cohésion nationale ». Entretien avec le GDI Louis-Mathieu Gaspari, Secrétaire général de la Garde nationale

PROPOS RECUEILLIS PAR FRÉDÉRIC MONLOUIS FÉLICITÉ - PROMOTION « GÉNÉRAL GUILLAUME » (1990-93)

La Garde nationale est de création récente, pouvez-vous en présenter la mission et l'organisation ?



Créée par décret le 13 octobre 2016 pour répondre au désir d'engagement de la jeunesse à la suite de la vague d'attentats terroristes qui a frappé notre pays, la Garde nationale (GN) concourt, le cas échéant par la force des armes, à la défense de la Nation et à la sécurité de la population et du territoire.

Sept ans après sa création, la GN est composée de plus de 77 000 réservistes opérationnels (RO) qui appartiennent au ministère des Armées (MINARM) et au ministère de l'Intérieur et des outre-mer (MIOM).

40 000 appartiennent aux 8 composantes du MINARM (armées de Terre, de l'Air et de l'espace, Marine nationale, Service du commissariat des armées, Service infrastructure de la défense, Service de l'énergie opérationnelle, Service de santé des armées, Direction générale de l'armement) ;

Côté MIOM, plus de 31 000 RO sont issus de la gendarmerie nationale ; la police nationale – dont la réserve opérationnelle a été créée par la loi du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure – en compte plus de 6 000.

Chaque jour, près de 7 000 RO des 10 composantes de la Garde nationale (8 MINARM et 2 MIOM) sont engagés sur le territoire national, qu'il soit métropolitain ou ultramarin. Un réserviste effectue en moyenne 30 jours de réserve par an.

L'une des composantes essentielles de la défense nationale, peu évoquée dans le débat public, est la cohésion nationale. Comment peut-on définir cette notion ? La résilience, dont on parle davantage, n'a-t-elle pas rendu la cohésion superflue ?

La cohésion nationale renvoie à la fois à un sentiment d'appartenance à une communauté mais aussi à des comportements qui tendent à assurer une vie en commun paisible entre les membres de cette communauté.

La résilience, quant à elle, peut se définir comme la volonté et la capacité d'un pays à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeures puis à rétablir sa capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable.

Dans ces conditions, la cohésion nationale concourt au développement de l'esprit de résilience face aux menaces.

La guerre en Ukraine a montré l'incroyable mobilisation des citoyens, au-delà de l'engagement militaire de la nation ukrainienne. Un tel degré d'engagement civique est-il envisageable en France ?

La mobilisation des citoyens Ukrainiens s'est faite peu à peu à la suite de l'invasion de la Crimée. Dès 2014, la conscription a permis cette prise de conscience nationale chez les plus jeunes d'un péril national imminent. La défense naturelle du « pré carré » donne des avantages indéniables dans les phases tactiques. Elle trouve ses succès symboliques à chaque reconquête de village, et ce même avec l'appui de forces étrangères.

Les ressorts de cette défense du sol existent par nature, mais sans aller de soi car les dernières générations de Français n'ont pas eu à la mettre en œuvre dans une défense globale les touchant directement dans leur liberté. Chaque jeune citoyen français doit sentir que l'histoire nationale est pavée de héros qu'il faut savoir remettre à l'honneur, et ne pas oublier un retour possible de cette même histoire.

L'engagement, individuel ou collectif, ne va pas de soi si les propositions d'inscriptions ne sont pas assez partagées ou comprises. Les bienfaits des engagements sont sans cesse à ré-enchanter. Tout engagement construit en effet les liens indispensables pour densifier la cohésion nationale évoquée précédemment. Sous des formes civiques ou sous des formes plus dimensionnantes comme dans l'engagement dans les réserves opérationnelles de la garde nationale, chaque Français doit pouvoir trouver sa place et ainsi se sentir acteur de la communauté nationale. Il peut être ainsi créateur de bien collectif afin de fortifier la résilience nationale et

se sentir concerné pour affronter collectivement les défis de demain.

On a beaucoup évoqué le virage nécessaire vers une économie de guerre. Comment nos entreprises, PME et grands groupes, peuvent-elles se préparer ? Les organisations patronales et syndicales sont-elles suffisamment mobilisées sur ces enjeux qui semblent loin de leurs vocations respectives ?

En ma qualité de Secrétaire général de la Garde nationale, j'observe une tendance qui ne se dément pas et qui me rend optimiste. De plus en plus d'entreprises font le choix aujourd'hui d'un engagement citoyen au travers du soutien qu'elles apportent aux politiques de réserve opérationnelle. Il se matérialise par la signature de conventions de partenariat avec le ministère des Armées qui visent à faciliter l'employabilité et la disponibilité des réservistes exerçant leur activité principale au sein des entreprises, en créant des conditions plus favorables que les minima imposés par la législation. Aujourd'hui, à condition d'avoir déposé un préavis d'un mois, un salarié peut s'absenter cinq ou huit jours ouvrés par an de son poste de travail – selon que l'entreprise compte plus ou moins 250 salariés – pour des activités dans la réserve opérationnelle, sans que son employeur puisse refuser.

Par ce choix affiché tant par les dirigeants que par les organisations syndicales, ces entreprises développent davantage de synergies et resserrent leurs liens avec les forces armées et les forces de sécurité intérieure. Elles promeuvent ainsi l'esprit de Défense au sein de leurs entreprises et contribuent donc à la résilience de la Nation grâce à une disponibilité accrue de leurs salariés-réservistes.

Les initiatives qui contribuent à renforcer la cohésion nationale semblent à la fois dispersées (Garde nationale, SNU, réserves citoyenne et opérationnelle, service militaire adapté, cadets de la défense, service civique...) et incomplètes (l'Éducation nationale et les collectivités locales paraissent peu mobilisées). Ne manque-t-il pas une forme de visibilité et de lisibilité d'ensemble, qui dépasse la seule question des ressources et de l'organisation ?

Je pense qu'une approche globale doit permettre de mieux fédérer les initiatives, aujourd'hui éparses, prises par les nombreux acteurs qui, chacun dans leur champ de compétence, contribuent au renforcement de la cohésion nationale. Elle leur apportera davantage de cohérence et leur donnera encore plus de sens, ce qui améliorera leur visibilité et leur lisibilité. La mise en place d'une gouvernance spécifique, destinée à mieux encadrer toutes les initiatives lancées autour de l'engagement, pourrait-elle, me semble-t-il, un début de solution.

Le général de division Louis-Mathieu Gaspari est saint-cyrien de la promotion « Général Guillaume » (1990-1993).

